



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 16 novembre 2016

Le Conseil communal décide à l'unanimité de soumettre à l'assemblée primaire du 30 janvier prochain la décision de prolonger de trois ans les zones réservées, dont l'échéance tombera le 8 mai 2017.

Le Conseil communal donne son accord pour la réalisation d'une œuvre, sur la thématique de l'Ecole des Peintres de Savièse, d'une surface maximale de 10 m². Surface éventuelle pour la réalisation de cette fresque, le mur soutenant la place rouge.

Si l'œuvre réalisée donnait satisfaction, la Commune de Savièse pourrait participer à Art Valais en concluant un pack annuel, d'une durée de trois ans, pour un prix indicatif limite de CHF 10'000.—par année (surface moyenne de 30 m² à 50 m² sur un mur ou petite façade).

Le Conseil communal confirme l'achat de l'œuvre « Eglise de St-Germain » de l'artiste Ernest Bieler.

Dans le cadre de la nouvelle autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de Savièse, le Conseil communal nomme :

- Mme Diane Kronbichler, présidente, à temps partiel (env. 30 %)
- Mme Sara Flaction, secrétaire, à temps partiel (env. 50 %)